

## Guide pratique - Coconstruire et piloter

### Arborescence

- 1. Pourquoi un plan d'action energie climat communal ?
- 2. Qu'est-ce que j'y gagne ?
- 3. C'est quoi un PAEDC ?
- 4. Concrètement, comment faire ?
  - Coconstruire et piloter

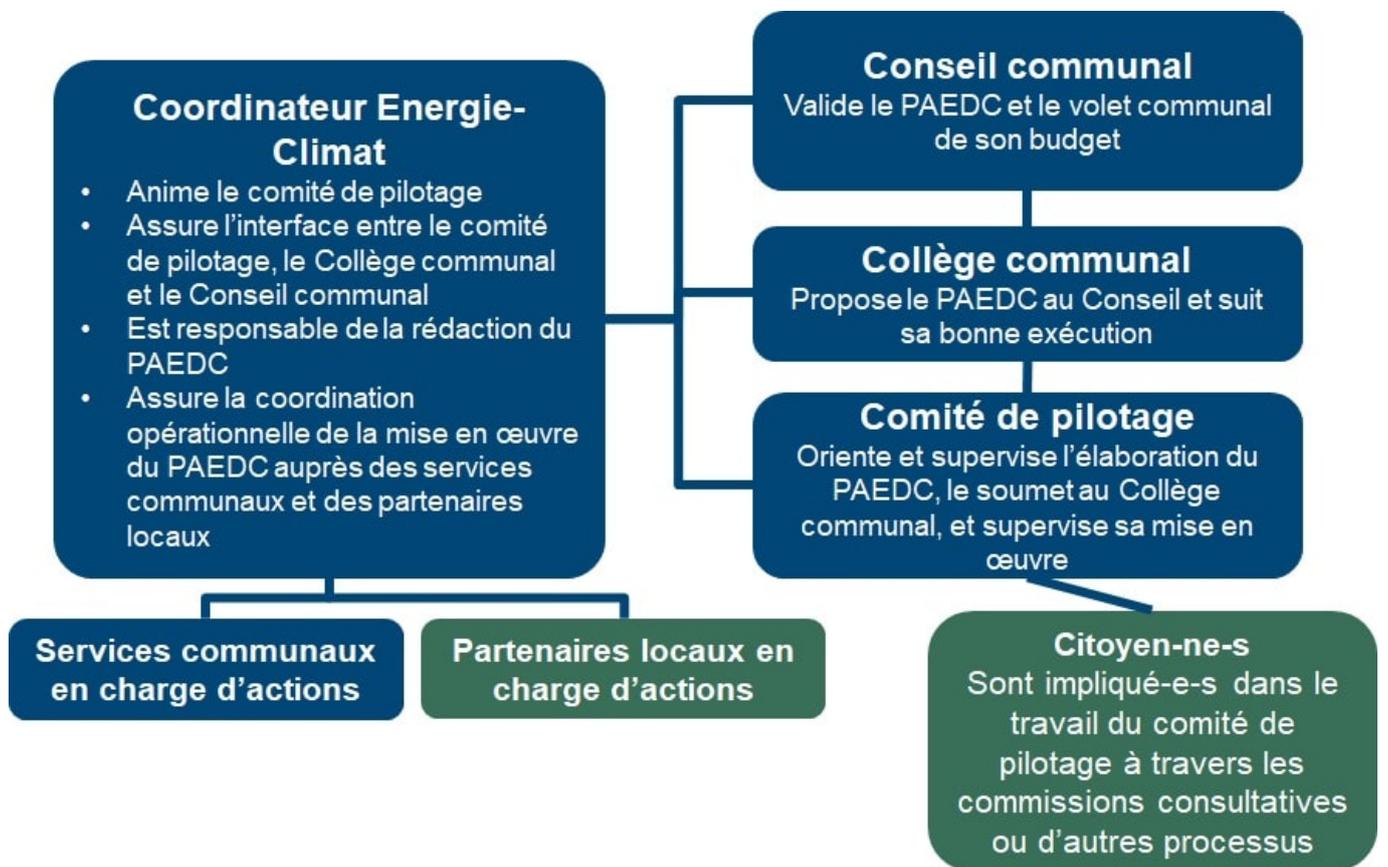
**Il est ainsi conseillé de créer un comité de pilotage dont le rôle sera d'orienter et superviser l'élaboration du PAEDC et de soumettre le résultat de ce travail au Collège communal.**



*Coconstruire un PAEDC, c'est impliquer les principaux services communaux ainsi qu'un maximum d'acteurs locaux.*

Ce comité de pilotage devra être composé de représentants des principaux services communaux susceptibles d'être impliqués dans la mise en œuvre. En fonction du contexte local, il pourra également impliquer des structures externes et citoyen-ne-s, soit en les invitant à participer directement aux réunions, soit en mettant en place un processus spécifique de participation.

L'organigramme proposé ci-dessous montre une manière d'organiser le travail.



## Bonne pratique : Gembloux, le plan Energie-Climat, fruit d'une concertation avec les acteurs de terrain

Le plan énergie-climat de la ville de Gembloux élaboré en 2014 est le fruit d'un travail de recherche et d'analyse mené par les services communaux grâce à l'appui d'un expert externe, mais également de rencontres avec des acteurs du territoire.

Une première démarche de sensibilisation à grande échelle a été menée en mai 2014 avec l'organisation du premier forum Energie-Climat. Cet événement poursuivait pour objectifs d'informer les citoyens et acteurs socio-économiques locaux de la politique énergie climat menée par la Ville, d'échanger avec des professions sur des projets concrets, et de mobiliser les acteurs locaux à participer à l'élaboration du plan d'action en faveur de l'énergie durable

Lors de cette après-midi, différentes conférences ont abordé les thèmes suivants : les économies d'énergie ; la rénovation du bâti et les aides disponibles ; la construction basse énergie ou passive ; la production d'énergie renouvelable ; la biométhanisation agricole ; les coopératives citoyennes ; la mobilité ; etc.

Dans un second temps, différents groupes de travail ont été organisés au cours desquels les acteurs de terrain ont pu exprimer leur avis sur la démarche et proposer des actions à mettre en œuvre pour réaliser l'objectif de réduction des émissions. Les acteurs majeurs ayant participé à la démarche sont les citoyens, le pouvoir politique au travers de l'intervention des échevins, l'association des commerçants de Gembloux centre, le Club d'entreprises Idéalys, le Groupement des entreprises de Gembloux (GEG), l'Union wallonne des entreprises (Cellules environnement et mobilité), le facilitateur URE industrie, le Centre de Recherche Agronomique (CRA-W), le facilitateur biomasse, l'UCM, les cellules mobilité, environnement et énergie de l'administration communale de Gembloux.

